

Mémoire

Présenté dans le cadre du
Projet de **mise en valeur** hydroélectrique
de la
rivière Ouiatchouan
au Village Historique de Val-Jalbert

Par

France Paris
739 Émile Nelligan
Roberval
418-275-6102

Roberval, le 8 avril 2012

Je suis citoyenne de Roberval depuis plus de 24 ans. Je connais depuis plus de 30 ans, le site du Village Historique de Val-Jalbert, tant le village que le camping. J'aime Val-Jalbert au point de sentir que j'en fais partie intégrante. En tout temps, que ce soit le printemps, l'été, l'automne ou l'hiver, ce site magnifique avec sa chute majestueuse, a rassemblé notre famille et aussi des amis qui à leur tour, ont découvert et font découvrir ce merveilleux site qu'est le site du Village Historique de Val-Jalbert. Le site de Val-Jalbert est séparé en deux par la rivière et la chute Ouiatchouan.

D'un côté, le village historique avec son couvent, son magasin général, ses maisons abandonnées, le vieux moulin, ses marches (plus de 700) qui nous amènent sur des belvédères avec une vue imprenable sur la chute, sa rivière, le site, le lac, la région et plus haut encore, une vue sur la magnifique chute Maligne. Le téléphérique a été construit dans le but de rendre accessible à tous, ces points de vue.

De l'autre côté, le terrain de camping pour motorisés et le camping dit sauvage, sur le bord du ruisseau Ouellet, des belvédères avec vue sur le canyon de la rivière Ouiatchouan, des sentiers pédestres menant vers les vestiges de l'ancien moulin, le Trou de Philomène, la deuxième chute Maligne. Fréquentant régulièrement le site et étant de nature contemplative, j'ai pu constater, depuis environ 10 ans, et malgré un fort achalandage touristique, une détérioration ou plutôt une négligence dans l'entretien des bâtiments, des emplacements de camping pour les campeurs de la rivière Ouellet..

On a vu apparaître des clôtures, des chemins de gravier construits à grand frais de chaque côté de la chute, comme si c'était en prévision des futurs travaux reliés à la construction d'une centrale et qui ne servent à rien d'autres pour l'instant. Les coûts rattachés à ces travaux font certainement partie du déficit de neuf cent mille dollars (900 000.00\$) des dix dernières années. Le site du « Trou à Philomène », est devenu impraticable à cause d'une structure pourrie, dû à un laissé aller, qui me semble volontaire. On a plutôt investi dans un ruban jaune indiquant le **DANGER** d'y avoir accès.

Puis, l'**ACCÈS INTERDIT**, depuis environ 3 ans, au site du Village Historique, pour la population locale qui en use en dehors des périodes touristique (comme cela se faisait depuis plusieurs années). Avec du recul je m'en veux de ne pas avoir dénoncé ces faits à mesure car je crois qu'ils étaient voulus avec pour but de nous déposséder d'une partie de notre sentiment d'appartenance. Je croyais que le rejet du projet de 1994 mettrait à l'abri une bonne fois pour toute la chute de Val Jalbert et sa rivière. Nous voici donc revenus à la case départ.

Hydro-Québec a adopté en 1987 une politique d'achat d'électricité produite par des centrales appartenant à des intérêts privés. En 1994, Val Jalbert est dans la mire de promoteurs majoritairement externes à la région pour un projet d'aménagement hydroélectrique de Val-Jalbert. Suite à des audiences du BAPE le projet est jugé inacceptable parce qu'il représente un risque social économique et biophysique mal évalué.

En juillet 2009, Hydro Québec Distribution rend public un programme d'achat d'électricité visant à soutenir le développement de projets de petites centrales hydroélectriques de 50 mégawatts et moins au bénéfice des régions du Québec. Il s'inscrit dans le cadre de la Stratégie énergétique du Québec 2006-2015 et a pour objectif d'offrir aux communautés locales, régionales et autochtones la possibilité de développer, d'aménager et d'exploiter des projets de minicentrales hydroélectriques.

En adaptant ses politiques au fil du temps et pour en arriver à ses fins, Hydro Québec revient à la charge et rejette cette fois l'odieuse de la situation sur les populations locales et régionales. Ce n'est pas donné à tous de présenter des arguments de poids, de comprendre des données scientifique complexe, de s'exprimer pour se faire entendre clairement afin de défendre ce qui nous est cher..

Le projet n'est pas plus acceptable parce que ce sont des gens du milieu (supposément l'élite nommé) qui s'en font les promoteurs. On dit qu'on a l'appui de la population alors qu'environ seulement 300 personnes ont été consultées. Les utilisateurs du site l'ont-ils été? Pas moi. Ce n'est pas sur **l'acceptation sociale** que l'on compte mais sur la **division** et la **résignation sociale**.

À mon avis le projet reste le même qu'en 1994 avec ses risques et ses incertitudes, seul les promoteurs ont changés et le grand bénéficiaire reste Hydro Québec et ce pour des gains énergétiques négligeables et contestables.

Et quand j'entends *projet de mise en valeur hydroélectrique de la rivière Ouatichouan* c'est une insulte à mon intelligence.

Instaurer une centrale hydroélectrique à Val-Jalbert c'est plutôt consentir à la destruction d'un site historique de grande valeur et à étouffer son potentiel récréotouristique

Le 8 août 1996, le gouvernement du Québec, par son Ministère des Ressources naturelles du Québec reconnaissait le village et la rivière de Val-Jalbert *site historique*.

Le statut de site historique est une mesure de protection légale qui garantit que nul ne peut détruire, altérer, détériorer, restaurer ou modifier le site sans le consentement du gouvernement du Québec. Ce dernier va-t-il autoriser la construction d'une mini-centrale après l'avoir reconnue site historique?

Annexe :

PLAIDOYER POUR DES RIVIÈRES LIBRES

Eaux Secours 29 juin 2001

Les centrales de 50 mw ou moins ne sont pas de tailles à rentabiliser des infrastructures de transport sur de longs parcours. C'est pourquoi elles se construisent à proximité des lieux habités, dans des sites facilement accessibles. Elles détruisent alors des sites fréquentés et des paysages qui sont source de détente et d'émerveillement.

Je joins le document PLAIDOYER POUR DES RIVIÈRES LIBRES car il rejoint parfaitement ma pensée.

L'attrait principal, sa chute

Quel intérêt aurait un touriste à se déplacer pour voir un ouvrage sur une rivière asséchée, un paysage déboisé, debout sur le toit d'une centrale à regarder ce qu'est devenu l'attrait principal de ce site sans sa cascade. Un mur, une paroi rocheuse.

Vue d'en haut c'a devient un précipice vers lequel la Société de l'énergie communautaire du Lac Saint-Jean nous propose de faire un pas en avant.

Développement récréotouristique, créateurs de plusieurs emplois

Le projet mentionne un (1) emploi après les travaux qui dureront environ deux (2) ans. Si on s'était tourné plus tôt vers un développement récréotouristique on ne parlerait pas de déficit. On parlerait d'emplois au pluriel. Les possibilités sont nombreuses quand on sait faire preuve de créativité et d'imagination. Mais est-ce qu'on le veut vraiment? Il est vrai que c'a fait beaucoup plus de temps de gestion alors que des dividendes c'a rentre sans effort.

Arrêtons de suivre la tendance, innovons, soyons différents.

Je suis **contre la destruction** de ce magnifique site, et tout ce qui pourrait y contribuer, tel que l'aménagement d'une minicentrale hydroélectrique sur la rivière et la chute Ouatouchouan..sur le site du Village Historique de Val-Jalbert.

Je suis pour qu'on redonne **l'accès intégral** du site à la population qui en jouie, en toute saison

Je suis pour un développement récréotouristique annuel, en *harmonie* avec les attraits naturels du site et ainsi **préservé dans son intégrité le site Historique de Val-Jalbert pour le bénéfice des générations futures.**

Monsieur le président Pierre Fortin
Monsieur le commissaire Donald Labrie

Je vous remercie de votre attention

France Paris
739 Émile Nelligan
Roberval
G8H 3^E4